

# VIVRE A BOUEX

## MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES



Dans ce numéro :	
Editorial	3
La vie communale	4 à 14
La vie scolaire	15 à 16
La vie associative	17 à 26
Infos pratiques – Memento services	27–28



Comme vous pourrez le constater, en parcourant ce magazine, malgré un environnement peu propice, l'activité impulsée par le Conseil Municipal est demeurée soutenue, portée par la volonté de respecter nos engagements.

Quant à celle des associations, animées par des bénévoles, elle s'est avérée indispensable au maintien du lien social, fragilisé par les contraintes dues au contexte sanitaire.

S'il y a parfois conflit entre vos attentes et les arbitrages qui doivent être faits pour privilégier votre protection et celle des enfants, j'en assume pleinement les choix.

L'utilisation de la salle des fêtes notamment, est pour l'instant réduite pour permettre d'améliorer l'application des protocoles sanitaires préconisés dans le cadre scolaire.

Toujours sur le plan scolaire, l'organisation de la restauration s'appuie désormais sur un approvisionnement en circuit court qui permet d'améliorer la qualité des repas servis.

Vous pourrez également constater qu'un développement est consacré aux mobilités dans le cadre d'un schéma en cours d'élaboration porté par le Grand Angoulême. Ce schéma est en cours d'actualisation et tend à améliorer le service proposé.

Le traitement des déchets ménagers, appelé à évoluer compte tenu de la réglementation, demeure un enjeu important tant sur le plan environnemental que financier.

Nous demeurons également très attentifs à ce qui relève des évolutions indispensables sur le plan écologique du développement durable et nous avons souhaité nous inscrire dans le contrat de relance de transition affiché par l'Etat dont nous attendons les « annexes financières ».

Le projet de la Vigne Blanche devrait enfin devenir opérationnel en 2022, nous avons obtenu des financements et le permis d'aménager a été délivré ; un permis de construire pour une vingtaine de logements a été déposé en fin d'année.

Compte tenu de la dématérialisation des documents administratifs, il est également important de veiller à ce que ce ne soit pas un handicap pour celles et ceux qui ne sont pas dotés d'un outil informatique ou qui n'ont pas l'habitude de s'en servir.

La pandémie s'est installée et tout porte à croire qu'il va falloir continuer à vivre avec et donc différemment au cours de cette année. Il y a peu de certitudes mais il semble malgré tout acquis que la vaccination préserve largement des formes graves. Se vacciner c'est aussi un geste de solidarité en contribuant à libérer des places dans les services de réanimation.

Si la notion de résilience est bien souvent galvaudée, je tiens à rendre hommage à celle des professionnels de santé très lourdement mis à contribution non seulement par la pandémie mais aussi par les failles d'un système qu'ils dénoncent depuis longtemps, souhaitons qu'ils soient entendus et que des mesures structurelles soient prises pour enrayer la désertification médicale.

Continuez à vous protéger pour que cette nouvelle année soit malgré tout une excellente année pour vous et vos proches.

Michel ANDRIEUX

# LA VIE COMMUNALE

## Budget communal 2021

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Charges à caractère général	149 900,00 €	Impôts et taxes	259 000,00€
Charges de personnel	187 850,00 €	Taxes diverses	123 000,00 €
Autres charges de gestion courante + dépenses imprévues	193 798,00 €	Dotations, subventions de l'Etat	122 500,00 €
Fonds National de Garantie Individuelle des ressources (FNGIR)	48 282,00 €	Recettes diverses	43 101,00 €
Charges financières	13 000,00 €	Excédent antérieur	67 154 ,00 €
Virement à la section d'investissement	21 925,00 €		
Dépenses investissement		Recettes investissement	
Emprunt	25 000,00 €	Excédent d'investissement	156 208,00€
Travaux et équipements + accessibilité	165 880,00 €	Virement de la section de fonctionnement	21 925,00 €
Transfert budget La Vigne Blanche	199 497,00	Transfert vers budget La Vigne Blanche	85 006,00
		Subventions diverses	127 238,00 €

### Les principales dépenses réalisées en 2021

Divers travaux de voirie : 8 319 €, des travaux de reprises de voirie ont également été réalisés par les agents techniques.

Le tracteur tondeuse a été remplacé et une nouvelle remorque a dû être achetée pour le transport de ce matériel : 9 754 €. L'ancienne remorque n'étant plus utilisée, elle a été vendue : 300 €  
Le matériel des agents techniques a été renouvelé dont un taille haie : 554 €, une petite tondeuse à gazon : 360 €, un escabeau : 354 €.

Les panneaux explicatifs du parcours santé ont été remplacés : 860 €

En début d'année, 500 mètres de haies ont été plantés : 3330 € dont 1 682 € de subvention

Un radar pédagogique a été installé au Chateau : 2 661 € dont 500 € de subvention

L'ordinateur du secrétariat de mairie a été remplacé, complété par un ordinateur portable : 2 005 €

Les rideaux de la salle de réunion ont été remplacés par des stores : 1 008 €

Le terrain de sport a été équipé d'un système d'arrosage automatique, le matériel a été acheté par la commune : 3 631 € l'installation a été réalisée par les membres de l'US BOUEX)

La cuisine scolaire a été équipée d'une plaque de cuisson à induction : 958 €

Le portail de l'ancien presbytère a été repeint, ainsi que les huisseries au rez-de-chaussée à l'école.

Les lignes de stationnement du parking et la peinture de l'aire de jeux de l'école ont été refaites.

## Un nouveau règlement pour le cimetière

Dans sa séance du 13/12/2021, le conseil municipal a adopté un nouveau règlement pour le cimetière communal. le document est consultable sur le site internet de la commune : <https://www.bouex.fr/category/cimetieres/>. Et à la mairie



### Durée :

- Concession : 30 ans ou perpétuelle
- Columbarium : 15 ans ou 30 ans

### Dimensions :

- concession simple 1.60m x 3 m
- concession double 2.60 m x 3 m
- caverne : 1,20m x 1,20m

*Caverne : Tout comme le columbarium, la caverne est destinée à recevoir les cendres d'un défunt. Issu de la contraction caveau et urne ce petit caveau est construit en pleine terre. elle est composée d'une case en béton armé pouvant accueillir une ou plusieurs urnes cinéraires, d'une plaque pour fermer son accès et garantir son étanchéité et est recouvert d'une dalle permettant un aménagement floral.*

### Tarifs :

Concession 30 ans	Concession perpétuelle	columbarium 15ans	columbarium 30 ans
25 €/m <sup>2</sup>	80 €/m <sup>2</sup>	400 €	700 €

**Le cimetière est situé dans le périmètre de bâtiments inscrits**  
**Les constructions neuves et travaux sur constructions existantes y compris les travaux de peinture, devront faire l'objet d'une déclaration précise auprès de la mairie.**

### Le tri au cimetière

Les conditions et moyens de tri vont être modifiés pour correspondre au panneau ci-joint.

Les déchets seront répartis en 5 types distincts.

Cette disposition plus claire simplifiera également la tâche de nos agents.



## Transport A la Demande — TAD



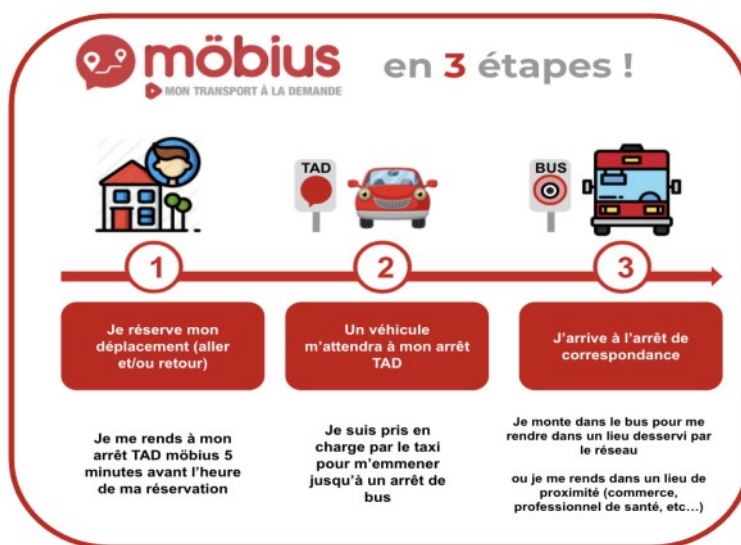
Vous souhaitez prendre le bus pour vos déplacements quotidiens (lieu de travail, rdv médicaux, courses, établissements scolaires, visites de proches, etc .... )

### Fonctionnement du transport à la demande à BOUËX :

Le service de Transport à la demande permet aux habitants de BOUËX de se connecter aux lignes **B** et **1** du réseau de bus möbius.

Vos trajets peuvent se faire du **lundi au samedi**, aux horaires définis sur la zone.

Ce service est **accessible avec un titre de transport möbius** qui couvre l'ensemble du voyage



### Comment utiliser ce service de Transport A la Demande

Un numéro dédié : 05.45.65.25.35 ouvert du lundi au vendredi (9h/12h30 - 14h/17h)

1. Premier contact téléphonique pour vous **inscrire avant utilisation** du service.
2. Vous **réservez votre course par internet ou par téléphone**.

Horaires de réservation, de modification ou d'annulation :

	Départ avant 14h	Départ après 14h
Sur internet stga.fr	Jusqu'à la veille avant 19h	Jusqu'au jour même avant 12h
Par téléphone 05 45 65 25 35	Jusqu'à la veille avant 17h	Jusqu'au jour même avant 12h

**IMPORTANT** : Les réservations pour le samedi ou le lundi doivent se faire le vendredi avant 17h.

3. Vous avez la possibilité de réserver plusieurs courses à l'avance pour des trajets récurrents.
4. Le **véhicule vient vous chercher** à l'arrêt défini sur Bouëx et vous dépose ensuite à l'arrêt **SOYAUX La Mothe** ou Soyaux **Carrefour**.
5. De là, vous prenez votre bus de la ligne **B** ou **1** jusqu'à la destination de votre choix.

Ce service est accessible avec un titre de transport möbius qui couvre l'ensemble du voyage.

Pour plus de renseignements, merci de vous reporter à la notice d'information TAD de votre zone (zone 7) disponible en mairie, ou téléchargeable sur : <https://www.stga.fr/node/2809>, ou contactez le service au 05.45.65.25.35.

## Transport A la Demande Adapté

Möbius, mon transport à la demande adapté est un service réservé aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap pour faciliter leurs déplacements (hors transports médicalisés).

### LE SERVICE TAD PROPOSE

- Des **réservations d'arrêt à arrêt** sur toutes les lignes du réseau.
- Des horaires étendus du **lundi au samedi de 7h à 19h pour répondre au mieux aux besoins**.
- Un transport au **même prix** que le réseau möbius classique.
- Un mode de réservation **simple par téléphone**.

### LES CONDITIONS D'ACCES AU SERVICE

**L'accès au service est direct pour les personnes :**

- Bénéficiant d'une **carte mobilité inclusion (CMI)**, ou d'une **carte d'invalidité**, ou d'une **carte européenne de stationnement**, ou d'une **carte de priorité**
- Bénéficiant de l'**Allocation Personnalisée à l'Autonomie** (justifiant du classement GIR 1 à 4)
- Souhaitant un **accès temporaire** au service **n'excédant pas 2 mois** liés à un handicap temporaire, sur présentation d'un certificat médical. Cet accès temporaire sera reconductible 2 fois maximum.

**L'accès au service doit être autorisé par le médecin conseil pour :**

- **Les personnes ne disposant pas des justificatifs** mentionnés pour un accès direct mais dont l'incapacité ne permet pas d'utiliser le réseau de bus classique.
- Un **questionnaire médical** doit être rempli par le médecin traitant puis soumis pour avis au médecin conseil (dossier confidentiel). Document à télécharger sur <https://www.stga.fr/content/mon-transport-à-la-demande-adapté>

### LES DEMARCHES POUR ACCEDER AU SERVICE

#### 1. Je retire un dossier d'admission

Je télécharge le document sur : <https://www.stga.fr/content/mon-transport-à-la-demande-adapté> Vous pouvez aussi en faire la demande par courrier ou mail à la STGA.

#### 2. J'envoie ou je dépose mon dossier

Je complète mon dossier et l'envoie ou le dépose avec tous les justificatifs à la STGA

- A l'accueil du Centre bus, 554 route de Bordeaux à Angoulême
- A l'agence Mobilité sur la place du Champ de Mars à Angoulême
- Je peux aussi le renvoyer par mail à [montad@stga.fr](mailto:montad@stga.fr), avec les pièces justificatives.

#### 3. Je reçois la réponse

Après examen du dossier, le service reprend contact avec vous par téléphone. Si mon dossier est accepté, je peux prendre mes premières réservations, les conditions de réservation sont identiques à celles du transport à la demande.

Les titres de transport sont disponibles :

- Dans l'un des points de vente STGA (liste à télécharger sur <https://www.stga.fr/content/mon-transport-à-la-demande-adapté>)
- A l'agence mobilité sur la place du champ de mars à Angoulême
- Sur l'e-boutique : <https://eboutique.stga.fr/>
- Sur l'application maStgamobile
- Auprès du conducteur (ticket de dépannage)

## Infos diverses

### Elections 2022



**Elections présidentielles** : 1er tour - Dimanche 10 avril 2022  
2ème tour - Dimanche 24 avril 2022

**Elections législatives** : 1er tour - Dimanche 12 juin 2022  
2ème tour - Dimanche 19 juin 2022

L'inscription sur la liste électorale doit se faire au plus tard le 6ème vendredi précédent le 1er tour des élections.

L'inscription peut se faire directement auprès du secrétariat de la mairie ou en ligne avec le téléservice de demande d'inscription sur les listes électorales.

Dans les 2 cas, vous devez fournir un justificatif d'identité et de domicile.

Chaque citoyen peut vérifier s'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse :

[https:// www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE)

### Un relais d'assistant(es) maternelles (RAM) à votre service



#### Vous allez devenir parents ou vous l'êtes déjà

*Vous voulez obtenir des renseignements sur les différents modes d'accueil du territoire (crèches, assistantes maternelles...) vous avez besoin d'être accompagné dans votre rôle d'employeur d'une assistante maternelle... Vous vous posez des questions sur l'éducation de votre jeune enfant...*

#### Vous êtes assistante maternelle agréée ou vous souhaitez le devenir

*Vous désirez savoir comment on le devient... Vous souhaitez avoir des informations sur ce statut et la législation qui l'encadre.... Vous voulez profiter d'un espace de rencontre et de partage (matinées, jeux, sorties...) d'un lieu de réflexion sur vos pratiques professionnelles... Vous avez besoin d'un service de médiation.*

**Le RAM de DIGNAC « Petit à Petit » est là pour vous accompagner et vous informer**  
4 rue des écoles - 16410 DIGNAC - Tel : 05.45.66.29.49



**Présence Verte Charente** vous propose pour le service de livraison de repas, une cuisine équilibrée et savoureuse, avec des menus élaborés par une diététicienne. Nous livrons à domicile sur tout le territoire de la Charente, nos repas sont prêts à être réchauffés, pour une consommation 7 jours sur 7. Nous vous proposons plusieurs formules dont certaines ont le choix entre deux menus ainsi que des menus adaptés : pauvre en sel, pauvre en sucre, pauvre en

sucre sel graisse, mixé, ...

Ce sera toujours le/la même livreur(se) qui viendra à domicile ce qui favorise ainsi une relation de confiance, se sont des acteurs essentiels au maintien social. Ils apportent attention, bienveillance et écoute à nos clients.

**Présence Verte Charente** vous propose pour le service de bricolage / jardinage des interventions sur tout le département avec le matériel propre à la structure.

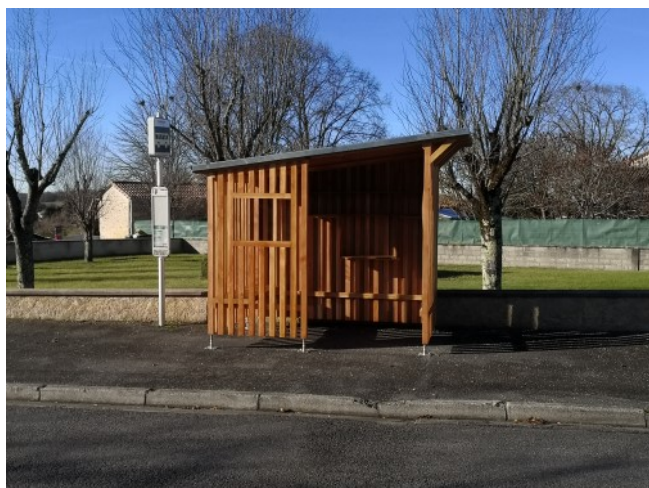
Nos salariés sont en CDI sur cette activité, ils sont expérimentés et diplômés. Nous intervenons pour un minimum de deux heures. **Le devis est gratuit et personnalisé.**

Nos services sont accessibles à tous, sans distinction d'âge, que vos besoins soient temporaires ou réguliers.



## Infos Diverses

### Un nouvel abri bus et une boîte à lire



Un nouvel abri bus a été installé à La Croix, en face de la route de Vouzan. Il permettra aux enfants et adultes d'attendre le bus dans de meilleures conditions.

Vous pourrez également y découvrir à l'intérieur, une boîte à lire.

Une boîte à lire est une petite bibliothèque de rue où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement, privilégiant ainsi l'accès à la culture.

C'est aussi un projet solidaire qui favorise le lien social, encourage une économie du partage et du don et développe une démarche éco-citoyenne

En déposant ou en empruntant un livre dans une boîte à lire, vous lui donnez une seconde vie, tout en respectant l'environnement.

**SOLIHA**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Locataires - Propriétaires Bailleurs  
Propriétaires Occupants

SOLIHA Charente intervient comme acteur de l'opération de traitement des situations d'habitat insalubre, opération dont la mise en œuvre lui a été confiée par le Conseil Départemental, sous la coordination du Groupement d'Intérêt Public Charente Solidarité.

Les missions confiées à SOLIHA Charente concernent :

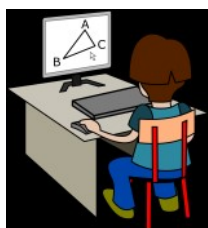
- ⇒ La mise en œuvre d'un diagnostic technique, juridique, financier et social de mal logement.
- ⇒ Un accompagnement de la famille pour la réalisation des travaux, sur le plan administratif, technique et financier.
- ⇒ Un accompagnement social de la famille pour la concrétisation de son projet.
- ⇒ Une assistance apportée aux services de l'Etat, pour la mise en œuvre des différents arrêtés nécessaires (insalubrité, remédiable ou irrémédiable)

Pour tout renseignement vous pouvez contacter :

SOLIHA Charente : 127 rue de Royan—16710 SAINT YRIEIX

Tel :05.45.95.62.02 — E.mail : [contact.charente@soliha.fr](mailto:contact.charente@soliha.fr)

### Numérique pour tous et aide de bénévoles



Vous avez un ordinateur mais vous ne maîtrisez pas l'outil.  
Nicole Saivres, adjointe à la communication peut vous rencontrer chez vous pour faire le point de vos besoins et rechercher avec vous une solution.

Prendre contact avec le secrétariat de la mairie au : 05.45.24.91.14

## Infos Diverses - environnement



Et ton mégot, t'en fais quoi ?

La place ne manque pas, alors j'le jette !



T'es ouf !!! Il mettra **10 ans** à se décomposer et il **polluera 500L** d'eau.

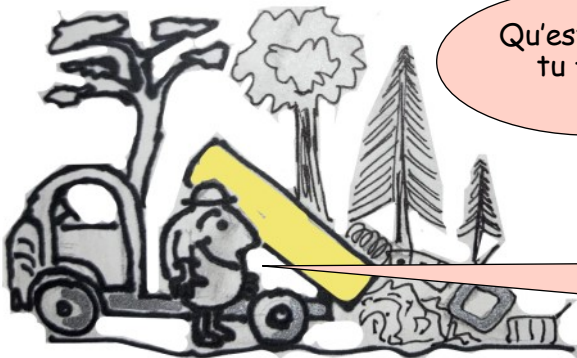


Tu as trié tes déchets ?

Je paye ma redevance, ça suffit pas ?



Tu as tort, il faut trier pour recycler, réemployer si non, demain tu **paieras** encore plus **cher**.



Qu'est-ce que tu fais ?

J'm débarasse et alors ?



T'es fier de toi ? Tu **pollues** la nature alors que tu devrais aller à la **déchèterie**.

Tu crois qu'ils peuvent changer ?



Ah! ces humains !... c'est pas gagné !



Tant pis pour eux !! Un jour ils subiront comme nous les effets de la pollution et ce sera bien fait !

## Dépôt des végétaux dans la zone réservée à la Petite



Le site de La Petite où l'on peut déposer des branchages sera réaménagé pour reprendre les campagnes de broyage que vous avez déjà connues.

Le plan ci-dessous rappelle les dispositions sur le site.

Nous avons actuellement en stock plusieurs m3 de broyats que vous pouvez utiliser comme paillis sous haie ou dans des parterres.

Si vous êtes intéressé, ne manquez pas de vous rapprocher de la mairie.

### B.R.F. (Bois raméal fragmenté):

Obtenu à partir de petites branches, le B.R.F possède des propriétés fort intéressantes.

En favorisant le développement de la faune et de la flore du sol (champignons, coléoptères, vers...), il permet de restructurer un sol, l'enrichit en enzymes et en éléments biotiques et abiotiques. Il va ainsi renforcer le vivant et le végétal.

Une expérimentation sera faite au jardin de l'école, dans le courant du mois d'avril. Une présentation permettra de montrer les particularités de cette technique. Vous pourrez si vous le désirez y assister.



## Biodiversité



Après notre première campagne de plantation de haies, nous faisons une pause. Cependant nous reprendrons cette activité dès l'an prochain. Vous aurez remarqué que les résultats sont particulièrement intéressants car les échecs se comptent sur les doigts de la main ! Mais il faut reconnaître que les conditions météorologiques nous ont été plutôt favorables.

## Déchets, notre chemin de croix....

L'évolution de la normalisation et celle simultanée de la réglementation nous compliquent souvent la tâche. Les contraintes imposées sont toutefois une nécessité à laquelle nous devons répondre. Toujours plus de tri, de recyclage et de réemploi, conditions incontournables si l'on veut contenir les coûts des prestations correspondantes.

A partir de 2024, il ne devra plus y avoir de biodéchets dans nos containers. Il s'agit-là d'un challenge que nous devons relever. CALITOM et GA associés vont faire en sorte de mettre en oeuvre les nouvelles dispositions dans le courant de cette année. Une période de tests et de mise au point qui permettra d'aborder plus sereinement 2024.

Pour répondre à ces nouvelles exigences nous devons être attentifs à tous nos gestes du quotidien et ne plus polluer par oubli ou par laxisme.

## Infos Diverses – environnement



### Attention aux indésirables dans les sacs jaunes !

Cartons de déménagement, de livraison, câbles électriques, bâches plastiques... Tous ces déchets, trouvés dans les sacs jaunes, posent problème en centre de tri !

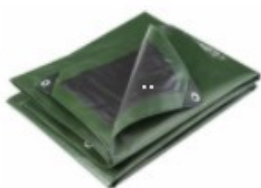


- **Les cartons** se recyclent, mais compte tenu de leur taille, les gros cartons doivent être apportés en déchèterie dans la benne à carton. Dans les sacs jaunes doivent être mis exclusivement :

les cartonnettes d'emballage des yaourts, des plats préparés..., les petits cartons d'emballage types paquet de céréales, de pâtes... ou encore les paquets de lessive...



- **Les câbles électriques usagés** ne peuvent être recyclés en centre de tri et engendrent des pannes techniques sur les chaînes de tri. Apportez-les en déchèterie. Une filière spéciale permet de les valoriser en les recyclant. La gaine plastique sera séparée des éléments métalliques (plomb, étain, aluminium, fer, zinc... ) et chacun des matériaux réutilisé.



- **Quant aux bâches en plastique**, qu'elles soient vertes, blanches ou bleues elles sont à déposer en déchèterie uniquement.

**Pour rappel, seuls les emballages et les papiers vont dans les sacs jaunes !**

**Un doute concernant le tri de vos déchets ? Rendez-vous sur [www.pluproremaville.fr/](http://www.pluproremaville.fr/) rubrique « trier » ou consultez le guide du tri en téléchargement.**



### Des aides financières pour faire évoluer nos pratiques

Pour encourager les charentais à intégrer de nouvelles pratiques dans leur quotidien en vue de réduire leurs déchets, sans que cela représente un frein financier, le programme d'actions départemental « j'agis pour réduire » apporte son soutien à l'acquisition de certains produits ou installations durables.

Que ce soit à l'attention des particuliers, des structures, des associations..., différentes subventions à l'achat existent.

- **L'achat ou la location de changes lavables** pour les bébés y compris pour une formule test d'un mois si vous hésitez à vous lancer.

- **L'achat de lingettes réutilisables** pour le démaquillage, le change de bébé... par pack de 30 ou 120 lingettes.

- **L'achat de protections hygiéniques réutilisables**, qu'il s'agisse de serviettes hygiéniques, culottes menstruelles lavables ou de coupes menstruelles.

- **L'achat de poules ou de poulaillers** pour réduire ses déchets de cuisine.

**Vous pouvez retrouver les subventions accordées, les modalités d'attribution et faire votre demande en ligne sur [www.pluspremaville.fr](http://www.pluspremaville.fr)**



**calitom**  
service public des déchets

Et si on continuait à passer au verre ?

**Il reste encore dans notre poubelle noire l'équivalent de 7 kg d'emballages en verre par an par charentais qui pourraient être triés et valorisés mais qui partent en centre d'enfouissement.**

A l'échelle de la Charente, ceci équivaut à près de 2 450 tonnes par an de verre qui ne sont pas collectés. Au-delà de l'impact environnemental certain puisqu'il s'agit de ressources perdues, ces déchets non triés représentent un surcoût financier de 30 000 € chaque année pour la collectivité qui paie des taxes importantes sur les déchets enfouis. Une somme qui impacte directement les impôts locaux et qui pourrait être facilement économisée.

**D'autant que le verre se recycle à 100 % et à l'infini !** Recycler le verre est donc un geste simple et efficace qui permet de préserver l'environnement : moins de ressources naturelles à prélever, des économies d'énergie et donc une diminution des émissions polluantes liées à la consommation d'énergie. **1 tonne de verre recyclée permet de fabriquer 2 200 bouteilles de 75 cl.**

**Que peut on mettre dans le conteneur à verre ?** Pour être recyclés, tous les emballages en verre doivent être déposés dans la borne à verre. Ceci concerne les bouteilles, pots, bocaux et flacons en verre vide, inutile de les laver. Attention de bien enlever les bouchons et les couvercles ! Lorsqu'ils sont en métal, vous pouvez les mettre dans les sacs jaunes. Les bouchons en liège peuvent être déposés en déchèterie.

**Attention aux faux amis !** En revanche, les autres types de verre, même transparents, ne doivent pas être déposés dans la borne à verre. **Surtout pas de : porcelaine, faïence, grès, carrelage, pare-brise, écrans, ampoules d'éclairage, lampes, cristal, vaisselle en verre, verre culinaire, verre opaline, miroir et verre non transparent ou coloré, pots de fleurs, vitrocéramique...** Ces types de verre n'ont pas la même composition, et donc pas les mêmes caractéristiques de recyclage. Leur température de fusion est différente de celle du verre d'emballage. Leur présence lors de recyclage altère donc la qualité du verre recyclé. Amenez-les en déchèterie !

Veillez à ne rien déposer au pied des conteneurs ! Au-delà de l'incivilité qui est amendable, le verre est collecté par une grue qui ne permet pas la collecte des autres déchets. De ce fait, les communes sont contraintes de nettoyer les emplacements.

**1 600 bornes à verre sont implantées en Charente, soit au moins 1 borne par commune et pour 299 habitants.**

**A Bouëx, les bornes à verres se situent :**

sur le parking de la salle des fêtes, en face du magasin Gamm Vert,

Au village de la Petite

Au village de la Bourlie



## ALERTE AMBROISIE -

**Nouvelle-Aquitaine : l'ambrosie, une plante invasive très encombrante.**

« Le risque d'allergie lié au pollen d'ambrosie, une plante invasive venue d'Amérique du Nord, atteint un niveau élevé dans plusieurs départements de Nouvelle-Aquitaine. Il s'agit d'un véritable phénomène de santé publique. Au-delà des désagréments qu'elle provoque, la plante représente un coût environnemental et sanitaire. »

Il convient donc de nous mobiliser pour lutter contre la prolifération de cette espèce invasive.

### Principales caractéristiques :

Les **graines** mesurent entre **3 et 6 mm** et possèdent de petites épines.

Sa **hauteur** varie de **0,20m à 2,00 m**

Ses **fleurs** sont vert pâle à jaune et sont regroupées en épis dressés.

Ses **feuilles** sont **vertes** des deux côtés,, découpées

Ses **tiges** sont dressées, sillonnées en longueur, souvent velues et ramifiées, rougeâtres.



L'ambrosie, une plante invasive originaire d'Amérique du Nord, prolifère dans plusieurs régions françaises, dont la Nouvelle-Aquitaine. • © FTV

### Un véritable phénomène de santé publique

**Avis aux personnes allergiques :** Cette plante invasive, venue d'Amérique du Nord, provoque de fortes réactions allergiques, telles que des rhinites.

Selon l'Agence Régionale de Santé de Nouvelle-Aquitaine, l'allergie à l'ambrosie pourrait entraîner dans 50% des cas l'apparition d'asthme, ou provoquer son aggravation.

Contrairement aux rhumes des foins, qui apparaissent généralement en mai-juin, les allergies provoquées par le pollen d'ambrosie sont plus tardives: elles commencent habituellement vers la mi-août et peuvent se prolonger jusqu'en octobre, avec un pic d'intensité en septembre.

En 2016, plus d'un demi-million de personnes ont souffert d'allergies à l'ambrosie dans le pays, **pour un coût sanitaire total estimé à 40 millions d'euros.**

### Un coût économique et environnemental

Car les problèmes posés par l'ambrosie ne sont pas uniquement d'ordre sanitaire, mais également économique et environnemental :

Capable de coloniser très rapidement de nombreux milieux, tels que des vignobles ou des bords de route, elle entraîne une perte de rendement dans certaines cultures et menace la biodiversité, en faisant concurrence à certains végétaux en bords de cours d'eau.

### Les moyens de lutte :

**Que faire ou comment réagir lorsque l'on constate la présence d'ambrosie ? Tout propriétaire, locataire, exploitant, gestionnaire, ayant droit ou occupant à quelque titre que ce soit d'un terrain bâti ou non bâti doit entretenir ce terrain en y pratiquant un entretien à la fois régulier et adapté, de nature à empêcher la prolifération des pieds d'ambrosie**

- soit **préventivement** en végétalisant les surfaces laissées à nu
- soit **en détruisant les plantes par arrachage**, travail mécanique, tonte ou broyage, voire par application d'un herbicide autorisé.

« Le public est invité à signaler la présence de la plante sur le site internet [www.signalement-ambrosie.fr](http://www.signalement-ambrosie.fr), sur l'application Smartphone "Signalement-Ambrosie", par téléphone 0 972 376 888 ou par mail à [contact@signalement-ambrosie.fr](mailto:contact@signalement-ambrosie.fr) »

## Les bouchons

Tout au long de l'année, les élèves de l'école ont récolté auprès de leurs familles des bouchons d'emballages alimentaires.

A la fin de l'année, les enfants ont pesé les sacs jaunes réunis: 65,5 kg !  
Merci à tous d'avoir participé à cette opération de solidarité.

Les sacs ont été donnés à une association qui vient en aide aux personnes handicapées.



## Balkan Kartet

Les élèves de CE2-CM1, encadrés par Mr Cantin, ont rencontré, à l'école, le groupe de musique de l'Est "Balkan Kartet". Deux des musiciens sont ensuite venus, 4 fois, dans la classe, pour écrire un morceau avec les élèves. Les élèves ont choisi d'écrire sur le thème du voyage. Les musiciens ont mis en musique le texte, donnant ainsi naissance à un morceau intitulé «Récits de voyages».

Le 28 mai, les élèves sont allés à la Nef pour découvrir le lieu, ses aspects techniques et les métiers associés, participer à un atelier musical encadré par Anaël Tribot, conseiller pédagogique en musique, enregistrer dans des conditions professionnelles les deux morceaux.

Le concert de restitution devait initialement se faire sur la grande scène du festival des musiques métisses. A cause du Covid, cela n'a pas été possible, mais une présentation a pu être faite dans la salle des fêtes en présence des autres élèves de l'école le vendredi 4 juin. Les techniciens de la Nef sont venus sonoriser et installer le matériel afin de permettre aux enfants de chanter dans des conditions professionnelles. Mr Cantin remercie la municipalité pour sa coopération.

« Nous avons rencontré un groupe de musiciens: Balkan Kartet. D'abord, nous avons appris la musique « Chiki chiki ba-ba ». Puis nous avons créé notre propre musique. Mais c'était très dur, on n'était pas tous d'accord, puis, après plusieurs séances, nous avons trouvé les paroles, puis le rythme. Enfin, nous sommes allés à la Nef pour enregistrer le morceau. C'était trop cool! C'est très grand. A un moment, nous sommes entrés dans une salle insonorisée, c'était là où on allait enregistrer!

Après quelques jours, semaines, et mois, on a chanté notre musique devant toute l'école et quelques parents. Je pense que tous les parents, y compris les miens, ont aimé notre musique!?

J'ai surtout aimé la super grande visite de la Nef, avec la loge d'Angèle... Et ce que j'ai le moins aimé... en fait, j'ai tout aimé! »

Swan

## Créafalac

Mr Cantin et sa classe de CE2 ont participé à un concours d'écriture d'histoire multilingue en adaptant un album avec des pages dans plusieurs langues, en lien avec les langues de familles d'élèves de la classe.

Ce travail de découverte et d'ouverture culturelle a été très positif. La production des élèves a été récompensée par deux prix du jury. Bravo à eux !





### La haie

Le 23 février, on est allés planter des haies, c'était au Maine blanc, au bord d'un champ; Après avoir marché pendant 20 minutes, nous sommes arrivés. Il y avait Jean-Jacques, Laurent, Anne Marie et Mr Roy. On a commencé à mettre l'arbre dans un trou. Moi, j'ai eu un érable, on l'a remis en terre, puis on a arrosé. Pour planter les haies, il fallait que le collet ne soit ni trop bas, ni trop haut.

On a aussi planté un amandier, des chênes, un cornouiller, des charmes, de l'aubépine, des pommiers, des troènes, des noisetiers...

A quoi ça sert ?

Les haies servent pour que les oiseaux puissent y construire des nids, que les abeilles et les bourdons butinent des fleurs sur les haies. On a besoin des oiseaux car ils se nourrissent d'insectes.

Mr Guillaume a pris des photos et on faisait des pauses. La haie fait 500 mètres de longueur.

Une semaine plus tard, on a paillé autour, afin d'empêcher les mauvaises herbes de pousser et de garder l'humidité dans la terre, mais un enfant était allergique à la paille.

Kiecha et Anaïs

## La restauration scolaire

Depuis la rentrée scolaire de septembre et suite à notre engagement à respecter la charte du « Bien manger à l'école » et de la loi Egalim, nos principaux fournisseurs sont locaux et en circuits courts.

Les menus sont établis en interne et validés par une diététicienne. Le résultat est très satisfaisant tant sur la qualité des repas servis que du coût.

Afin de respecter le protocole sanitaire en vigueur, la salle des fêtes est occupée pour la restauration scolaire.

## Un nouveau bureau pour la P'tite Récré

Le mois d'octobre a été l'occasion pour l'association "La P'tite Récré" de faire son assemblée générale et de renouveler les membres de son bureau.

### Le nouveau bureau est constitué de :

Carole MAUTRET : présidente,  
Laurent THOMAS : Trésorier,  
Béatrice BERSON : Secrétaire.

Une vente de chocolats a été initiée peu avant les vacances scolaires de la Toussaint. Plusieurs animations vous seront proposées tout au long de cette année afin de récolter des fonds au profit de l'école primaire.

Les bénéficiaires récoltés ont pour but de participer aux frais de sorties scolaires et diverses manifestations pour les élèves (arbre de Noël, etc...).

*l'équipe de l'association des Parents d'élèves*



### L'année 2021 chez Les randonneurs de la Vallée de l'Echelle

Les randonneurs de la Vallée de l'Echelle (RVE) ont repris leurs activités début janvier en appliquant strictement les consignes sanitaires. Le programme des randonnées a été établi, appliqué et respecté. Groupes de 6 d'abord, de 10 ensuite, distanciation, masque au départ et à l'arrivée des randos, les consignes de la Fédération Française de Randonnée à laquelle est affilié le club étaient très claires, sans être trop restrictives.

Et tout s'est bien passé au 1<sup>er</sup> semestre de l'année. Les séjours reportés de 2020 ont pu se réaliser sans encombre. L'Alsace en juillet avec ses trésors architecturaux, allant du mur païen à la cathédrale de Strasbourg en passant par les vignobles alsaciens et le Haut Koenigsbourg. La Bretagne a aussi vu passer les RVE par le sentier des douaniers et les monts d'Arée, cheminant en itinérance sur 220 km en une dizaine de jours. Le Gers a également été visité au village des Etoiles, là où les randonneurs avaient rendez vous avec l'astronomie au pays de l'Armagnac. Et tout dernièrement, la fête de la châtaigne à Eguzon a accueilli les RVE pour la quatrième fois, redécouvrant les très beaux paysages de la Creuse, immortalisés par de nombreux peintres au pays de Crozant. Plus un weekend bien rempli vers Andernos pour les marcheurs nordiques et un séjour à l'Ile d'Oléron pour les randosanteurs. De quoi satisfaire tous les randonneurs, petits, moyens ou grands !



Un groupe de randonneurs dans les vignobles d'Alsace

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre le club avec ses 3 sections, randos pédestres, marche nordique et rando santé, retrouve ses marques et ses adhérents d'avant, dépassant les 200 adhésions. 4 randos pédestres, 3 marches nordiques, 1 rando santé par semaine mobilisent la quarantaine d'animateurs et font la richesse de l'association. Plus les nombreux séjours extérieurs entièrement organisés par des bénévoles expérimentés.

La Balade des Oies Sauvages revenue à Garat cette année a échappé de justesse à l'orage du matin et a vu sa fréquentation atteindre les 1300 participants sur les 2 jours. Pour le plus grand plaisir des marcheurs, vttistes, et enfants en rando caching. Mais cette grande manifestation de 22 ans se cherche un avenir...

Pour l'heure, toutes les randonnées se déroulent sereinement, pas de covid dans les rangs et des projets pour l'année prochaine.



Une quarantaine de randonneurs sur les sentiers de Dignac

Les sentiers de Bouëx et des autres communes proches, régulièrement balisés par les RVE et parfaitement entretenus par les employés communaux voient passer de nombreux randonneurs, marcheurs et promeneurs de toute la Charente, guidés par une signalétique remarquable et des cartos-guides régulièrement mis à jour.

Guy Defontaine, Président de l'association des Randonneur de la Vallée de l'Echelle  
06 07 76 07 50 - [rando.vallee.echelle@orange.fr](mailto:rando.vallee.echelle@orange.fr)  
[www.randonneurs-vallee-echelle.fr](http://www.randonneurs-vallee-echelle.fr)

## ADMR Villebois et 3 forêts



pour tous, toute la vie, partout

Dans les missions de l'ADMR Villebois et 3 forêts, la prévention de la perte d'autonomie, le maintien à domicile, la lutte contre l'isolement, le soutien aux aidants font partie de son ADN.

Plus que jamais, l'aide à domicile est précieuse contre l'isolement, surtout en milieu rural où elle est souvent la seule à passer quotidiennement chez les personnes. 250 clients, 20 communes dont la vôtre, un territoire comprenant deux anciens cantons essentielle-

ment ruraux.

Ses principales activités répondent aux besoins exprimés par les personnes dépendantes, leurs familles, les personnes en situation de handicap et à toute personne souhaitant l'accompagnement d'une Aide à domicile ou d'une Auxiliaire de vie :

**Autonomie** : aide à la personne, ménage, entretien du linge, courses

**Domicile** : ménage et repassage

**Famille** : garde d'enfants à domicile

**En partenariat avec les associations départementales** : soutien socio-éducatif, services soins infirmiers à domicile : Soins 16 (ADMR), Croix Rouge, Mutualité Santé Services Charente

**Portage de repas**

Telles sont les missions de base.

Pour bénéficier de ces services qui ont la certification AFNOR N° NF X50-056, **contacter le 05 45 65 88 08**, écrire à l'ADMR Villebois et 3 forêts, 3 place du champ de foire ou envoyer un courriel à [villeboiset3forets@fed16.admr.org](mailto:villeboiset3forets@fed16.admr.org)

La solidarité n'étant pas un vain mot, l'ADMR continue à mettre en place des actions de prévention à l'égard de nos seniors.

**Les ateliers interrompus par le COVID se remettent en place** et sont à destination de tout senior qui souhaite passer un bon moment. Attention tous les seniors sont concernés ! De la commune, ou d'une autre commune du secteur, suivi par l'ADMR ou pas ! ET naturellement, ces ateliers sont gratuits !

- Mercredi de 14h à 17h, salle des associations à DIGNAC : jeux, atelier-mémoire, tablettes, belote accompagné d'un petit goûter

- Jeudi de 13h45 à 14h45, salle des associations à Villebois - Lavalette, gymnastique adaptée (très douce !) avec l'animateur (très gentil !) de Siel Bleu (organisme agréé par le Conseil départemental), de 14h45 à 17h suivi d'un goûter et d'un atelier jeux/ mémoire et tablettes numériques. Il convient de contacter le 05 45 65 88 08 et demander Marie pour faire son inscription.



## Le recrutement

Pour réaliser dans de bonnes conditions ses services d'accompagnement des personnes en situation de dépendance ou d'inaptitude physique, l'ADMR de Villebois et 3 forêts recrute immédiatement en CDI ou, suivant la demande, en CDD des salarié(e)s motivé(e)s, bienveillant(e)s, aimant le contact humain, partageant nos valeurs de solidarité et d'entraide.

Avec de la bonne volonté et des formations, toute personne peut devenir une excellente Aide à domicile, puis Auxiliaire de Vie.

Notre association a de nombreux exemples de salariées dévouées, réactives, efficaces et qui assurent avec compétence une veille efficace sur l'évolution de l'état de la personne suivie.

**La revalorisation récente de la grille salariale voit s'ouvrir une véritable évolution financière de la carrière d'Aide à Domicile. Enfin !**

## Pour postuler

contacter le 05 45 65 88 08, écrire à l'ADMR Villebois et 3 forêts, 3 place du champ de foire, ou envoyer un courriel à [villeboiset3forets@fede16.admr.org](mailto:villeboiset3forets@fede16.admr.org), ou contacter la fédération des ADMR de la Charente au : 05 45 37 00 50 et remplir un formulaire

## Main dans la main



L'embellie sanitaire semble à nouveau nous sourire, nous avons donc proposé à nos adhérents de reprendre nos activités.

Depuis début octobre, nous nous retrouvons le mercredi après midi dans notre salle habituelle autour de jeux de société. Le pass sanitaire est obligatoire et pour l'instant nous gardons nos masques pour jouer car il faut rester prudents !!!

Au sujet du mini bus, faute d'adhérents intéressés, ce service est suspendu, du moins en ce qui concerne le déplacement vers la grande surface du secteur comme par le passé. Par contre, le service de ce mini bus fonctionne toujours à la demande.

Si vous avez 70 ans ou plus et que vous souhaitez vous rendre dans une commune du Grand Angoulême chez un professionnel de santé ou autre, vous pouvez téléphoner à l'association AAPHIA (Handibus) au Gond Pontouvre pour prendre rendez vous avec le chauffeur du bus qui passera chez vous et vous ramènera à la maison.

Vous pouvez demander également à bénéficier du Pass Charente Transport qui aide financièrement ce service sous la forme d'un carnet de chèques ( 60 euros pour l'année) .

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à vous adresser à la mairie, à Mme Valadas, Présidente de notre association ou à Mme Roy.

Nous nous donnons **rendez vous le mercredi 19 janvier 2022 pour notre Assemblée Générale**

et continuons à prendre soin de nous.



Assemblée générale du 21/01/2021

## Le Comité des fêtes

En raison de la crise sanitaire, l'assemblée générale du Comité des fêtes s'est tenue le samedi 23 janvier en petit comité, dans la salle des associations. Le bureau a été reconduit. Il était alors difficile de faire des projets, alors que la salle des fêtes utilisée pour la restauration des enfants, n'était pas disponible pour les manifestations culturelles. Les membres du Comité ont alors décidé de ne pas demander de subvention communale.

Il nous fallait donc attendre les beaux jours pour envisager des activités en extérieur.

Cette opportunité s'est présentée lorsque Grand Angoulême a proposé aux 38 communes de participer aux **Soirs Bleus**. Après délibération du Conseil municipal qui a accordé une subvention de 1200€, le Comité des Fêtes s'est associé à la commune et à Grand Angoulême pour co-organiser 2 spectacles en juillet.

**Le dimanche 4 juillet**, 150 personnes ont pu apprécier les acteurs de la Compagnie Maurice et les autres pour leur pièce « **Les Noces** ». La pluie n'a pas inquiété les plus audacieux qui sont même restés pour apprécier les hamburgers du food truck.

**Le dimanche 18 juillet** était beaucoup plus agréable au point de vue de la météo. C'est ainsi que 350 personnes, petits et grands, ont partagé un moment festif sur le parvis de la mairie grâce la compagnie Happy Face qui proposait un spectacle de rue, loufoque et léger « **Passé par la fenêtre et cours** ».

De nombreux spectateurs ont alors prolongé la soirée autour d'une paëlla proposée par le food truck Le Toulousain. Ça faisait du bien de se retrouver, oublier le temps d'un après-midi, la crise sanitaire et ses contraintes.

Merci à Grand Angoulême, la commune et le Comité des fêtes qui ont financé ces 2 spectacles gratuits.

Cette reprise de la vie culturelle et de l'animation a boosté les membres du comité et quelques conseillers municipaux pour animer la fin de l'année.





Téléthon : randonnée équestre

Puisque nous ne pouvions pas faire notre traditionnel repas pour le **téléthon**, nous avons innové en ajoutant à l'habituelle randonnée pédestre, une randonnée équestre.

C'est ainsi que le dimanche 5 décembre, une centaine de marcheurs et cavaliers ont sillonné nos sentiers. Les parents d'élèves de la P'tite Récré s'étaient associés en tenant un stand de gâteaux préparés par les habitants, tout comme la traditionnelle soupe de légumes. Merci à tous pour la réussite de l'opération qui a permis de collecter 894€ au profit du téléthon, mais aussi pour les bons moments passés ensemble pour l'animation de cette journée ensoleillée et très agréable.



Téléthon : randonnée pédestre



Concert de Noël

Enfin, le **concert de Noël** a pu avoir lieu dans l'église le samedi 11 décembre, grâce à Irina, pianiste, qui a su convaincre les chorales L'air de Rien et Chœur d'hommes 7+ de nous interpréter un large éventail de chants classiques, traditionnels et sur le thème de Noël.

Qu'ils en soient ici tous remerciés. Le public n'était pas très nombreux, ce que nous pouvons facilement comprendre en ces temps de pandémie. Le passe sanitaire était demandé et toutes les règles ont été respectées.

L'**assemblée générale** du Comité des fêtes se tiendra le **samedi 22 janvier à 18h** en salle des associations sur inscription au 06 71 93 98 75.

## Yoga de Bouëx



ASSOCIATION  
YOGA DE BOUËX



L'année 2021 est particulière pour tout le monde, sur toute la planète, et donc également pour nous, petite association rurale.

En Janvier, Février, Mars, nous avons pratiqué le yoga à distance avec les fiches de séances, ou en présence, une personne à la fois. En Avril, nous pouvions à nouveau nous réunir au stade, un temps superbe, ciel bleu, soleil intense, mais quel froid, avec une bise du Nord qui n'était pas tendre.

Pourtant, on nous disait bien aux informations : plus d'embrassade, plus de bise...! Mais le vent ne fait que ce qu'il veut.

Le « joli loi de Mai » a été très mouillé, du début jusqu'à la fin. Et en juin, nous avons eu à nouveau la salle de l'Épiphyte à Dirac et, ironie du sort, il a souvent fait très beau et chaud et nous avons pu pratiquer sous les cèdres de l'Épiphyte, ombre ou soleil selon le goût de chacun, les postures et les respirations dynamiques du yoga, et les respirations qui permettent de supporter la chaleur.

En Juillet, nous étions à nouveau de retour dans nos frontières au stade à Bouëx, sous les chênes, en contemplant le coucher de soleil entre les arbres, en fin de séance.

Août : congés annuels.

15 Septembre : reprise des cours au stade de Bouëx jusqu'au 30 septembre. Et depuis le 1er octobre, nous sommes à nouveau en salle à Dirac, et nous faisons chaque mardi et chaque vendredi un covoiturage sur la place de la mairie de Bouëx, pour les personnes de la commune ou de Chazelles qui nous y retrouvent, et nous partons tous ensemble.

Comme tout un chacun, nous nous adaptons aux circonstances de la pandémie, l'essentiel étant de rester prudent et de survivre.

Le yoga nous aide à nous assouplir, dans tous les domaines.

Pour illustrer ce compte-rendu, je cite ces témoignages d'une élève de yoga qui vient depuis environ trois ans :

*« Bien plus qu'une activité, le yoga est une pratique équilibrée.*

*Diverses postures pour gagner en vitalité, des récupérations guidées apportant sérénité.*

*De la routine matinale à la séance dominicale. Des pieds aux cervicales, c'est toujours un régal »*

Héloïse

Le début de l'année 2022 s'approche. Nous souhaitons bien sûr revenir à Bouëx lorsque se sera possible, et en attendant nous développons notre patience et notre endurance, pour nous adapter et pour survivre !

Nous remercions la municipalité pour l'accueil de notre association depuis plus de trente ans, et notre secrétaire de mairie pour son accompagnement sans faille dans tous les détails d'organisation et de duplication des documents.

**Martine Péry, professeure certifiée, affiliée à la FIDHY (Fédération Inter-enseignements de Hatha-Yoga à Paris)**

### Composition du bureau

**Président** : Marc-Antoine DEPRAT  
06.11.32.84.30

**Trésorière** : Mireille BARDOULAT

**Secrétaire** : Martine PÉRY  
05.45.91.27.89



### Un nouvel élan se confirme pour l'US Bouëx

Comme la saison 2019/2020, la saison 2020/2021 ne restera pas dans les annales puisque les compétitions se sont arrêtées dès la fin du mois d'octobre en raison de la pandémie.

Malgré tout, les adultes comme les enfants ont continué de s'entraîner tout au long de cette période dans le respect des règles sanitaires. Ils ont démontré une assiduité impressionnante malgré la frustration de ne pas pouvoir faire de matches. Ceci a permis de maintenir un lien réel et régulier entre le club et ses licenciés. Cette cohésion et cette dynamique, dans cette période difficile, expliquent, sans aucun doute, la raison pour laquelle l'US Bouëx a moins souffert que certains clubs et a vu son nombre de licenciés augmenter sensiblement (90 licenciés pour le moment).

Ainsi, du côté des adultes, une quinzaine de joueurs ont rejoint le club permettant de rajeunir l'effectif et de l'améliorer quantitativement et qualitativement. Les responsables peuvent compter sur un effectif de 48 licenciés répartis en 3 équipes, ce qui est une première dans l'histoire du club. Les 2 premières équipes évoluent en 5<sup>ème</sup> Division. La 3<sup>ème</sup> équipe évolue en Critérium.

L'équipe 1 est encadrée par Christophe THEBAULT et a presque réalisé un sans-faute avec un groupe très volontaire et de qualité (8 victoires et une défaite). Elle est 1<sup>ère</sup> de sa poule à la fin des matches aller. La route est encore longue mais la saison pourrait se terminer de belle manière si chacun garde la même motivation.



Equipe séniors 1

De son côté, l'équipe 2 est encadrée par David DEFONTAINE et Elvis LEFORT. Malgré un début de saison difficile, l'intégration de jeunes joueurs de qualité a permis à ce groupe sympathique et très volontaire de terminer les matches aller à la 5<sup>ème</sup> place. Le bilan est plus que positif (4 victoires, 3 nuls et 2 défaites) et doit être confirmé lors de la seconde phase.

## LA VIE ASSOCIATIVE

La 3<sup>ème</sup> équipe est encadrée par Philippe CHAULET. Elle évolue en Critérium, qui est une compétition nouvellement créée par le District et qui se déroule sur la moitié d'un grand terrain à 7 joueurs contre 7. Ce groupe motivé et très sympathique a brillamment remporté sa 1<sup>ère</sup> rencontre contre nos voisins de St-Germain-de-Montbron.

Il faut noter l'assiduité du plus grand nombre aux deux entraînements hebdomadaires, ce qui témoigne d'une très bonne ambiance et d'une grande motivation collective.





Du côté de l'école de foot, le constat est encourageant avec une hausse significative des licenciés malgré les craintes liées à la COVID. Les responsables peuvent compter sur un effectif de 40 enfants âgés de 5 à 11 ans. Ils sont répartis dans 4 équipes : 1 équipe U11 et 3 équipes Débutants

Les Débutants sont encadrés par Loïc LAFON, avec l'aide de Mathieu LAVAUZELLE et de plusieurs parents. Ils ont démarré les plateaux et progressent régulièrement. Malgré leur jeune âge, ils font preuve de beaucoup d'envie et se dépensent sans compter tout en montrant, déjà, de très belles aptitudes. Ce groupe d'une vingtaine d'enfants permet la présence de 3 équipes lors des plateaux. Il est à noter l'existence d'un groupe U7-U8 étoffé et plein de promesses.



Equipe U11

Les U11 sont encadrés, cette année, par Manu HARDY et Nolann LAFON. L'effectif s'est largement étoffé et est composé de 21 enfants. Très motivés et assidus aux entraînements, ils progressent régulièrement et obtiennent des résultats très encourageants lors des plateaux.

Le potentiel de ce groupe est réel et l'importance de l'effectif permet d'envisager la création d'une équipe U13, l'année prochaine.

Tout ce petit monde se retrouve régulièrement deux fois par semaine : le mercredi, pour s'entraîner, et le samedi, pour jouer ou s'entraîner. Les responsables cités ci-dessus assurent l'entraînement afin que nos jeunes progressent et prennent beaucoup de plaisir, ce qui demeure essentiel à leur âge.

**Malgré tout, nous sommes toujours à la recherche de nouveaux enfants pour pérenniser durablement notre école de foot. Aussi, tous les jeunes, âgés de 5 à 11 ans, filles (3 filles sont déjà licenciées dans notre club) ou garçons, souhaitant pratiquer le football peuvent encore rejoindre l'école de foot de notre club et se faire connaître auprès de Loïc LAFON au 06 76 97 36 34 ou de David DEFONTAINE au 06 07 79 06 47.**

Malgré un exercice comptable largement déficitaire en raison de faibles recettes, la trésorerie du club est suffisamment saine pour affronter sereinement les incertitudes liées à la situation actuelle.

Le club peut aussi compter sur l'aide financière de plusieurs partenaires et sur le soutien technique et financier, sans faille, de la municipalité. Cette dernière a d'ailleurs financé l'achat d'un système d'arrosage qui a permis d'améliorer considérablement l'état du terrain pour le début de saison. Faute de match le week-end, plusieurs bénévoles ont aussi donné de leur temps pour effectuer un nettoyage approfondi des vestiaires à la fin du printemps. Ils ont également repeint l'intégralité de la main courante et changé les filets présents derrière un des buts.

Tout ceci permet de rendre la pratique du football dans notre commune très accessible financièrement (**35 € pour les seniors et 30 € pour les enfants de l'Ecole de Foot**).

L'arrivée de plusieurs membres et dirigeants a permis la création de plusieurs commissions permettant de mieux structurer le club et de mettre en place plusieurs projets.

Toutefois, notre club ne pourra poursuivre son développement qu'avec l'arrivée de nouveaux éducateurs et bénévoles pour encadrer et accompagner les différentes équipes. L'équipe dirigeante est conduite, cette année encore, par le Président Loïc LAFON.

Aussi, si la vie associative de votre commune et le football, en particulier, vous intéressent, n'hésitez plus et venez nous rejoindre.

(**Contacts et informations possibles auprès de Loïc LAFON : 06 76 97 36 34, Christophe THEBAULT : 06 41 09 23 42 et David DEFONTAINE : 06 07 79 06 47**).

L'équipe dirigeante de l'U.S. Bouëx

### CALENDRIER DES MATCHES A BOUEX EN 2022

- **Dimanche 6 février 2022 :**  
13H00 : Bouëx (2) - Portugais (3)  
15H00 : Bouëx (1) - Courbillac (1)
- **Dimanche 6 mars 2022 :**  
15H00 : Bouëx (1) - Fleac (3)
- **Dimanche 27 mars 2022 :**  
13H00 : Bouëx (2) - Brie (3)  
15H00 : Bouëx (1) - St-Amant-De-Boixe (2)
- **Dimanche 3 avril 2022 :**  
13H00 : Bouëx (2) - Taponnat (1)  
15H00 : Bouëx (1) - Bel Air (2)
- **Dimanche 24 avril 2022 :**  
13H00 : Bouëx (2) - Mornac (3)  
15H00 : Bouëx (1) - Claix/Blanzac (2)
- **Dimanche 22 mai 2022 :**  
13H00 : Bouëx (2) - Chasseneuil (3)  
15H00 : Bouëx (1) - Balzac (1)

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND-ANGOULEME

25 Bd Besson Bey  
16023 Angoulême cedex  
**Tel : 05.45.38.60.60**  
[www.grandangouleme.fr](http://www.grandangouleme.fr)

### SEMEA

Service de l'eau Grandangouleme  
2 rue Bernard Lelay  
16022 Angoulême  
**05.45.37.37.37**  
[www.semea.fr](http://www.semea.fr)

### ALVEOLE - ACCUEIL DE LOISIRS

Accueil de loisirs communautaire de Dirac  
607 route du stade—16410 Dirac  
Tel : 05.45.25.59.18  
**Pauline Mahieu : 05.86.24.10.66**  
**Aurélié Lebecque : 06.45.28.64.45**  
Email : [alveole@grandangouleme.fr](mailto:alveole@grandangouleme.fr)  
[www.jeunesse-vde.asso.web.com](http://www.jeunesse-vde.asso.web.com)

### POLE ARTISTIQUE « L'EPIPHYTE »

Ateliers de pratiques artistiques : arts plastiques, théâtre  
Route de la Boissière—16410 Dirac  
**Tel : 05.45.63.05.67—05.45.94.00.76**  
[www.ecole-art-grandangouleme.fr](http://www.ecole-art-grandangouleme.fr)

### RELAIS ASSISTANTS MATERNELS « PETIT à PETIT »

Lieu d'accueil, d'information et d'accompagnement concernant les différents modes d'accueil du jeune enfant et la statut d'assistant maternel  
10 rue des écoles—16410 Dignac  
**Emmanuelle Jutard : 05.45.66.29.49**  
[Ram.dignac@grandangouleme.fr](mailto:Ram.dignac@grandangouleme.fr)

### LIEU D'ACCUEIL ENFANTS ET PARENTS « PETIT à PETIT »

Lieu d'accueil des parents, futurs parents et grands-parents avec leur enfant (- 6 ans) partager un moment de convivialité dans un cadre adapté aux tout petit  
10 rue des écoles—16410 Dignac  
**Emmanuelle JUTARD 05.45.66.29.49**  
[Laep.dignac@grandangouleme.fr](mailto:Laep.dignac@grandangouleme.fr)

## CANTON BOEME-ECHELLE

Conciliateur de justice : Permanence à la mairie de Roullet-Saint-Estephe  
Tous les 2ème jeudis du mois  
RDV à la mairie  
**Tel : 05.45.66.41.98 ou 05.45.66.30.08**  
Email : [muriel.cavard@orange.fr](mailto:muriel.cavard@orange.fr)

### DECHETTERIE DE DIRAC :

Route de Périgueux 16410 Dirac  
**Tel : 05.45.25.04.01**  
**Ouverture de la déchetterie du 15 octobre au 14 mars**  
Du lundi au samedi : 09h-12h / 14h-17h30

### Ouverture de la déchetterie du 15 mars au 14 octobre

Du lundi au vendredi : 8h30-12h00 / 14h-18h  
Le Samedi : 8h30-12h / 14h -18h30  
Fermée le dimanche et les jours fériés

**Quand sortir ma poubelle ?** <http://www.pluspropremaville.fr/recherche/#boueux>

### ASSISTANTE SOCIALE

Maison départementale des solidarités de Soyaux  
4 rue Maurice Ravel  
16800 SOYAUX  
**Tel : 05.16.09.51.10**

### ASSOCIATION OMEGA

Médiation sociale  
67 Bd Besson Bey  
16000 Angouleme  
**Tel : 05.45.38.69.83**

### MOBIUS

Mon transport à la demande adapté  
Agence Mobilité : Place du champ de Mars  
16000 Angoulême  
**Tel : 05.45.65.25.25**

### GENDARMERIE

Gendarmerie de La Rochefoucauld  
4 Bld du 11 novembre  
16110 La Rochefoucauld-en-Angoumois  
**Tel : 05.45.62.00.19**

**ALLIANCE EPDM** : spécialiste en bassin d'agrément, étanchéité des toitures plates - Route du Stade - 16410 BOUEX - 06.27.58.53.20

**AUROFLORE** : M. DOURNOIS - Gîte rural - Mazerolles - 16410 BOUEX - 05.45.67.91.36

**AUTO-PNEUS** : Garage, automobile - Route du stade - 16410 BOUEX - 05.45.24.94.79

**BORDRON Anthony** : Couvreur, Zingueur - Le Chateau - 16410 BOUEX - 06.17.83.98.83

**BRULAUD Benoît** : Exploitant et entrepreneur forestier - La Petite—16410 BOUEX—06.82.78.75.49

**CHAILLOUX David** : Plaquiste-isolation-faux plafonds - La Bourlie - 16410 BOUEX - 06.82.41.08.74

**CHAINIEUX Jean-Pierre** : Maîtrise d'œuvre - Le Maine Blanc - 16410 BOUEX - 09.71.20.77.24—06.88.06.75.73

**CONCEPT BAT** : Entreprise du bâtiment - Le Chateau — 16410 BOUEX - 05.45.60.60.98

**DAVID MULTI SERVICES** : Multi services en bâtiment - Le Grand Arzac - 16410 BOUEX - 06.31.52.01.63

**DELABORDE Séverine** : Taxi - Mazerolles - 16410 BOUEX - 05.45.60.35.31 - 06.83.23.61.21

**DUREY Yannick** : Entretien Jardin/Bâtiment - Mazerolles - 16410 BOUEX - 06.77.36.91.29

**DYNAMIC FACADES** : Neuf, rénovation, intérieur, extérieur - Les Forêts - 16410 BOUEX - 06.62.72.29.87

**FOURGEAU Nicolas**: Entretien parcs et jardins - La Croix - 16410 BOUEX - 06.48.63.54.94

**GAMM-VERT— Océalia** : Coopérative agricole, Dépôt de pain - Libre service - Route de Marthon - 16410 BOUEX - 05.45.24.96.96

**ISO-CF** : Isolation - Crépis - Façades - Le Maine Blanc - 16410 BOUEX 06.19.64.81.44/05.45.21.57.80

**LE MARQUANT VILLAGE** : Restaurant - La Croix - 16410 BOUEX - 06.63.18.48.21

**MAGALI'SS** : Salon de coiffure - le bourg-16410 BOUEX - 05.45.66.45.84

**MARL Cannage Paillage** : cannage et paillage traditionnel - Chez Chagnaud - 16410 BOUEX - 06.08.05.17.39

**ROCHDI Timothée** : Médecin généraliste - Le Bourg - 16410 BOUEX - 05.45.24.99.76

**WILL-CYCLE** : Entretien et réparation de vélos - La Bourlie - 16410 BOUEX - 06.12.02.75.98

### COMMERCE AMBULANTS :

**Boulangers** : tous les jours sauf le dimanche.

**Pizza gourmande 16** : Tous les mercredis à partir de 18h (en face de Gamm Vert)  
07.54.36.20.06

**MAIRIE DE BOUEX - Le bourg - 16410 BOUEX — Mail: [mairie@bouex.fr](mailto:mairie@bouex.fr)**

**Site internet : [www.bouex.fr](http://www.bouex.fr) — Tel : 05.45.24.91.14**

**Horaires d'ouverture : Lundi et Jeudi : 8h30-12h ▪ 13h30-19h00**

**Mardi et Mercredi : 8h30-12h00 ▪ 13h30-17h00 - Vendredi : 8h30-12h00**